FORMATION PRATIQUE

Objectif : Formation réservé aux télépilotes opérants sous les scénarios standards nationaux. Mise à jour des connaissances sur la réglementation ainsi que de la pratique dans le cadre des scenarios européens STS-01 et STS-02 de la catégorie spécifique en fonction des exigences et contraintes des missions rencontrées.

Personnes concernées : Toute personne ou organisme utilisant des aéronefs sans pilote dans le cadre de leur activité professionnel et déjà habilité aux scénarios standards nationaux

Pré requis : Être télépilote de drone civil professionnel au niveau national (scénarios S1, S2 et S3) et détenir les diplômes adéquats (CATT ou AAFT + attestation de suivi de formation pratique). Nous demandons également à chaque stagiaire de nous faire parvenir un document signé justifiant du nombre d'heure qu'il a effectué l'année passée (carnet de vol, bilan annuel Alpha Tango, CV, attestation sur l'honneur.

Modalités d'accès à la formation : Pour les inscriptions merci de nous contacter via le formulaire contact de notre site internet https://www.drones-center.com/contactez-nous, par mail contact@drones-center.com ou par téléphone au 07 82 22 79 68 .

Intervenant : Pilote instructeur drone professionnel déclaré auprès de la DSAC avec un minimum de 2 ans d'expérience en télépilotage opérationnel et en pédagogie

Durée : Se déroule sur une période de deux journées consécutives de 8h soit 16h de formation. Horaire 8h30 à 12h30/13h30 à 17h30 dans le courant d'une semaine. Une à plusieurs session(s) par mois, sous réserve d'un nombre suffisant de stagiaire et/ou de conditions météorologiques favorables.

Lieu de formation : Dans nos locaux (salle de formation, hangar, zones de vol) sur l'ex Base Aérienne 217 de Brétigny/Orge (91)

Participants par session : Session de 6 élèves/ 3 stagiaires maximum par instructeur

Moyens pédagogiques :

- Cours magistraux ensalle
- Salle de formation de 12 places, équipée en audio/visuel et multimédias Contenus de formationinterne
- Zone de vol réservée aux aéronefs télépilotés
- Vecteurs aériens dédiés à la formation dont la gamme DJi (F450, Phantom 4,Mavic3, M210, Mini 3 et 4…),
- Moyens de déploiement extérieur (abri, balisage, chaises,4X4)

Validations des acquis : Exercice pratique final et questionnaire théorique sur la préparation mission

Sanction visée : Attestation de formation pratique STS

Matériel nécessaire pour suivre la formation : Activité en extérieur, prévoir des vêtements adéquates aux conditions météorologiques, casquette, lunette…

Délais pour accéder à la formation : 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité ERP Classe V. Vous êtes en situation handicap ? Notre référente handicap est là pour vous orienter : Mme Longhi Véronique (longhi.v@drones-center.fr , 06 21 52 98 52)

Coût : Forfait 16 h heures à 900 HT (Exonération de TVA - Art. 261.4.4° a du CGI)

Eligibilité : Numéro d'agrément Préfecture Ile de France : 11 91 10681 91

DEROULEMENT DES 2 JOURNEES

Journée 1 : Réglementation aérienne européenne et préparation mission

• Présentation de la formation etdes élèves • Réglementation générales etaériennes • Zone contrôlée au sol	• Mesuresd'atténuation des risques (sol etair) • Procédures opérationnelles

Journée 2 : Pratique du télépilotage sur aéronef -25kg

• Révision de vol en mode dégradée • Figure en huit	• ExerciceSTS-01 • ExerciceSTS-02